

Valais

Autor(en): **F.B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **68 (1980)**

Heft [1]

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-275851>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



à l'autre



D'un canton



à l'autre



chances de promotion dans la vie professionnelle ne se présentent pas avec le même parallélisme. Peu de femmes accèdent à un poste comportant des responsabilités. Mais Pierre Dreyer ne pense pas que cela est dû à une législation lacunaire, «les inégalités entre hommes et femmes n'ayant que rarement leurs causes dans des dispositions légales. Ces inégalités sont plutôt le fait d'habitudes et de comportements qui se modifient beaucoup moins aisément que les lois».

La commission ne fera-t-elle pas double emploi avec la commission fédérale? Toutes les questions qu'elle soulève, sont, en effet, étudiées par la commission fédérale. Toutefois, selon Pierre Dreyer, il faut se garder de répondre prématurément à cette question. Le Conseil d'Etat a désigné un groupe de travail interdépartemental afin d'examiner ce problème.

Le postulat est accepté. C'est dans une année seulement que le Conseil d'Etat fera savoir la suite qu'il entend lui donner.

Anne Dousse

Valais

Le commerce et l'enfant

Un magasin, périphérique, à grande surface, offrait chaque mercredi après-midi une nouvelle attraction aux enfants: clowns, prestidigitateurs, vedettes sportives; autocollants, autographes et posters...

Et, chaque mercredi à midi, c'était le même refrain, le gosse ayant ponctuellement pris connaissance de l'annonce:

«— Dis, maman t'as vu. Y'a Collombin qui signe sa photo. J'l'ai pas dans ma collection des champions.»

Dociles, pour éviter les jérémiades, et il faut bien faire ses achats quelque part, les mères emboîtaient le pas à leur rejeton. Emplettes et tentations...

Appelez l'enfant, la mère viendra. Hier, les commerçants du centre-ville gémissaient. Aujourd'hui, ils réagissent. Sous la dynamique présidence de notre députée Jacqueline Pont, ils ont passé à la contre-attaque. Au cœur de Sierre, ils font la fête aux enfants, séances de cinéma gratuites, distributions de babioles. Et, les jours de congé, la grand'rue grouille d'animation, peuplée d'enfants ravis et de mères exténuées.

Cajolez l'enfant, les parents vous suivront.

F. B.

Jura

Le BCF rencontre les chômeuses

Grande «première» et petite participation. En novembre, Marie-Josèphe Lachat a lancé une invitation aux chômeuses de Delémont. Sept seulement se sont retrouvées pour une première approche des problèmes. Participaient en outre à la rencontre, le responsable du Service des arts et métiers et du travail et la responsable de la Bourse du travail. Cette initiative en entraînera d'autres à Porrentruy et aux Franches-Montagnes.

Il va de soi que le Bureau de la condition fé-

minine n'apportait pas les solutions toutes faites sur un plateau, ni un emploi sur-le-champ.

Premiers constats: les chômeuses ont tendance à se culpabiliser, à tort bien sûr. D'où probablement leur petit nombre à la discussion.

Celles qui se sont fait connaître ont dans la cinquantaine. Ce facteur de l'âge n'arrange pas les choses quant aux possibilités de nouveaux emplois. Toutes déplorent, d'autre part, la mobilité requise en cas de réemploi. La responsable du BCF constate enfin qu'une répartition des tâches ménagères au sein de la famille allégerait les difficultés des chômeuses.

Que faut-il retenir de cette entrevue? Par une simple discussion et mise en commun des faits, on arrive à déculpabiliser les chômeuses. On crée quelques ouvertures, notamment en suggérant une solidarité (encore inexistante) qui pourra aboutir à des services en vue de surmonter les obstacles géographiques.

Enfin, on a parlé recyclage et formation où l'intervention du canton est à solliciter. Là aussi, il faudra être solidaire pour obtenir quelque chose. Un premier pas est fait.

Des femmes au Club Alpin

Dans le canton du Jura et dans la partie francophone du canton de Berne, on voit une à une les sections du Club Alpin ouvrir leur porte aux femmes. Elles sont en général acceptées par les deux tiers des voix exprimées en assemblées. Ce n'est pas le délire, mais enfin!...

Berne francophone

Seins nus: ne passent pas!

Une initiative revêtue (elle) des signatures réglementaires contre les seins nus dans les bains publics a trouvé une fin de non recevoir devant le Grand Conseil bernois. Une manière d'envoyer tout le monde se rhabiller.

Elections communales: statu quo pour les femmes

De nombreuses communes ont choisi leurs autorités à fin novembre/début décembre pour une nouvelle législature de quatre ans. Partout les antiséparatistes majoritaires et les autonomistes minoritaires sont entrés en concurrence plutôt que les partis traditionnels. C'est désormais un jeu électoral classique.

Depuis 1974/75, avec la création du grand mouvement Groupement féminin de Force démocratique, on s'attendait à une nette progression féminine au sein des autorités. Les politiciens pensaient à un raz de marée des membres du GFFD, fort de plus de 6000 personnes, du moins à un équilibre dans la répartition des sièges.

Or, les positions n'ont pas beaucoup changé. Notons deux exemples: l'arrivée de la première femme au conseil communal de Tramelan, Ulrike Droz. A Crêmines, Jeanette Raebler est élue, seule femme à l'exécutif alors qu'elles étaient deux ces dernières années. D'une manière générale, c'est le statu quo; le mouvement féminin antiséparatiste n'a pas projeté en masse les femmes au pou-

Commission féminine culturelle, une inconnue?

Sous le nom de Commission féminine culturelle du Jura bernois, le Groupement féminin de Force démocratique (GFFD) a organisé quelques manifestations: un concert à Saint-Imier, des expositions artisanales. Jusqu'à ce jour, le statut de la dite commission n'était pas connu. L'un ou l'autre communiqué de presse n'ont pas explicité le rôle du groupe, ni son organisation ni sa position au sein de la Fédération des communes du Jura bernois, corporation de droit public (FCJB).

Questionné à ce sujet, M. André Ory, président de la FCJB, est catégorique: «Nous ne connaissons pas cette commission». La Fédération a constitué elle-même sa propre commission culturelle — d'où l'ambiguïté à distinguer les deux. Aux dernières nouvelles, la commission féminine pourrait être admise comme sous-commission de la commission culturelle «officielle» de la FCJB.

Anne-Marie Steullet

Elections nominations

Janou Coderey

(VD)

Une 26^e députée va faire son entrée au Grand Conseil: Janou Coderey, libérale, sera la première femme élue dans le district de Lavaux; elle remplace Claude Massy, conseiller national; Janou Coderey n'est pas une inconnue dans la région, puisqu'elle est vice-présidente du groupe des vignerons de Lavaux et également de l'Association des paysannes vaudoises.

Hélène Mayor

(VD)

A Villeneuve, et pour la seconde fois, c'est une femme qui présidera le législatif communal en 1980: Hélène Mayor, socialiste. Nous la félicitons et à travers elle toutes les présidentes de Conseils communaux qui entrent en fonction ces jours.

S. Ch.

Une déléguée pédagogique

(JU)

Mme Marie-José Molliet, enseignante à Delémont, a été nommée déléguée pédagogique à la Radio romande. Elle entrera en fonctions le 1^{er} février 1980. C'est sur plus de trente candidatures que la commission romande de radio-télévision éducative a choisi celle de Mme Molliet. Elle sera responsable des émissions de radio éducative, rattachée au département Culture et éducation de la Radio suisse romande. Elle collaborera à la préparation et à la présentation des émissions, suggérera des sujets d'émissions, proposera l'achat de documents provenant d'organes de radio ou télévision.

Autre tâche: la liaison et l'information avec les départements de l'instruction publique, les associations d'enseignants, les centres cantonaux, les commissaires cantonaux de radio éducative ainsi qu'avec les délégués pédagogiques à la télévision.

(ams)

Une femme au Grand Conseil bernois.

Mme Marguerite Logos de Saint-Imier entre au parlement cantonal en remplacement de M. Rubin, décédé.